

**Lundi 25 novembre 2013**  
**Communiqué de presse**

**Adeline Hazan, secrétaire nationale aux Droits des femmes**  
**Mine Günbay, secrétaire nationale adjointe aux Droits des femmes**

### **Pour faire reculer les violences faites aux femmes, le gouvernement amplifie son action**

A l'occasion de la journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes, le Parti socialiste rappelle son engagement total dans le combat pour le respect de l'intégrité et de la dignité des femmes. Ses fédérations organisent de nombreuses initiatives pour faire connaître notre action. Toutes les villes du territoire sont mobilisées aujourd'hui pour informer et valoriser les initiatives et expériences menées localement.

Les violences faites aux femmes ne sont pas une somme de faits divers. Elles sont l'expression la plus brutale des inégalités entre les femmes et les hommes. Chaque année, 75.000 femmes sont violées en France et une femme sur dix est victime de violences conjugales. Peu d'entre elles portent plainte : quand les victimes brisent le silence, elles se heurtent trop souvent à la stigmatisation et sont trop souvent culpabilisées.

Pour éradiquer les violences faites aux femmes, le gouvernement s'est immédiatement mobilisé pour prévenir les violences, protéger les victimes et sanctionner les auteurs. Tous les engagements du président de la République sont aujourd'hui réalisés ou en cours de mise en œuvre par le ministère des Droits des femmes :

- Le délit de harcèlement sexuel a été immédiatement rétabli.
- Une instance dédiée, la Mission interministérielle de protection des femmes victimes de violences, a été mise en place pour coordonner les politiques en la matière.
- La formation des professionnels concernés (police, justice, santé, etc.) est renforcée.
- Des campagnes d'information, pour sensibiliser l'ensemble de la population, sont menées.
- Les victimes sont mieux protégées et mieux orientées : 1.650 places d'hébergement d'urgence seront réservées aux femmes victimes de violences, l'accueil et l'enregistrement des plaintes sont améliorés, le téléphone d'appel d'urgence sera généralisé à l'ensemble du territoire à partir du 1er janvier 2014.
- Le projet de loi sur l'égalité entre les femmes et les hommes renforce l'ordonnance de protection et fait de l'éviction du conjoint violent du domicile conjugal le principe.
- La proposition de loi socialiste renforçant la lutte contre le système prostitutionnel protège les prostituées et accompagne vers une sortie de la prostitution .

Le quatrième plan triennal de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes, présenté vendredi dernier par Najat Vallaud-Belkacem, amplifie encore ce mouvement. En doublant le budget alloué à la lutte contre les violences (66 millions d'euros sur trois ans), le gouvernement marque, une nouvelle fois, sa détermination politique à mener une politique coordonnée et efficace, à l'inverse des effets d'annonce qui avaient marqué le précédent quinquennat.